



La Lettre citoyenne N°6 – février 2019

Lettre de l'Association « Vivre Ensemble à Agon-Coutainville »

Vous trouverez dans cette 6^{ème} lettre les réflexions de l'association V.E.A-C sur quelques sujets : communes nouvelles - voies douces - nouveau quartier - social - sans oublier nos actions passées et futures. Elles s'ajoutent aux thèmes et événements abordés dans les précédentes éditions.

Notre Association continuera à avoir un rôle d'ouverture en proposant des débats sur les projets importants de la Commune. Nous demanderons à ce que l'opinion des habitants soit plus étroitement liée aux décisions des élus par des concertations plus importantes.

Cette année, nous serons attentifs « entre autres » à l'équité et à la transparence en matière d'urbanisme.

N'oubliant pas que V.E.A-C c'est « vivre ensemble » ce qui implique une responsabilité pour améliorer et embellir notre environnement.

Le Président, Philippe Chatel

La Vie de l'association :

- ▶ Réunion mensuelle du Conseil d'Administration élargi à tous les adhérents
- ▶ Diffusion de la lettre citoyenne n°5 en février 2018
- ▶ Présence à tous les conseils municipaux
- ▶ Coopération avec d'autres associations
- ▶ Participation à la journée verte et bleue avec une sortie vélo
- ▶ Participation aux ateliers organisés par la commission développement durable sur l'aménagement de la commune piloté par le bureau d'étude Phytolab
- ▶ Permanences régulières à l'exposition du projet d'aménagement de la station

A VENIR :

- Afin de promouvoir les voies douces sur la commune et proposer une réflexion collective sur le plan de circulation nous organiserons au printemps une autre sortie vélo et une sortie pédestre « découverte du paysage et du patrimoine de la commune »



LA MER GRONDE ET GRONDERA ENCORE : IL FAUT L'ÉCOUTER

La CMB Coutances Mer et Bocage a le mérite de poursuivre la réflexion engagée par le Pays de Coutances en 2016 : « **Quel avenir pour notre littoral ?** »

Une grande messe de plus ? Un moment fort pour adapter des solutions aux problèmes posés ?

En 1975 chez « Doudou », cale de Blainville, le sable arrivait au niveau de la terrasse actuelle du « Grand Herbet ». A son nord la dune a cédé en 2008.

Pour anticiper notre littoral pour demain, ne faut-il pas tenir compte :

- ◆ d'une mémoire objective du passé et de la mémoire des hommes ?
- ◆ des études menées sous la conduite du professeur Levoy, Université de Caen, avant de refaire de nouvelles études en puisant encore dans les finances publiques ?

L'avenir de notre littoral ne passe-t-il pas, dès maintenant, par :

- ◆ ne plus bâtir dans les zones à risques bien ciblées ?
- ◆ envisager un possible repli des structures cruciales pour l'économie et l'emploi ?
- ◆ la protection de l'habitat mais en même temps le « laisser faire la mer » dans les zones les moins à risques ?
- ◆ une rigoureuse gestion des déchets ? Une marée centennale, disperserait les pollutions !
- ◆ du lien social ou économique entre tous les acteurs pour anticiper ensemble les risques et les scénarios de submersion ?
- ◆ de l'information **pour tous** et une participation **de tous**, véritablement démocratique, face à ce risque ?



Images de la tempête au Passous et des dégâts à Blainville en mars 2008

Le plan de circulation

Nous déplorons qu'en 5 ans et plus, peu de réalisations ont été faites en matière de voies douces, pistes cyclables, zones piétonnes dans la cité.

VEAC a proposé, a concerté et a participé à des groupes de travail (notamment avec Phytolab) joints à des réunions d'informations.

Le projet d'aménagement de la station n'est pas à la hauteur de nos attentes.

Néanmoins, nous prenons bonne note de la promesse de la Municipalité d'aménager une zone totalement piétonne au centre de Coutainville dès l'été 2019.

Nous préconisons également que le centre du Passous soit mis rapidement en sens unique par mesure de sécurité et d'agrément.

Nous aimerions croire à une réelle volonté politique et non à des promesses se manifestant uniquement à l'approche d'échéances électorales.

Le phare :

Le vol de la toiture du phare a été signalé par des agents communaux le 28 décembre 2018...alors qu'un citoyen avait envoyé un courriel à la mairie quelques jours plus tôt !!!

Un lieu de réunion pour obsèques :

Qu'il s'agisse d'obsèques religieuses ou civiles, d'enterrement ou de crémation, il est souhaitable que familles et amis puissent se réunir localement pour des retrouvailles ou une cérémonie d'adieu, éventuellement autour de l'urne ou du cercueil du défunt.

Les cérémonies de crémation se déroulent à Brix ou à Villedieu-les-Poêles, lieux éloignés, qui ne permettent pas toujours à certaines personnes de s'y rendre.

Aucune salle n'est actuellement mise à disposition pour une telle réunion à la suite d'obsèques.

C'est très regrettable. La solution doit pouvoir être trouvée.

Un point sur les travaux engagés :

Résumé des différents travaux prévus sur Agon-Coutainville suite au rendez-vous de représentants de notre association avec M. Olivier LECLERC, adjoint à l'urbanisme :

- ▶ Maison des associations : début des travaux courant 2019
- ▶ Nouveau quartier près de l'église « Hameau Cochard » : projet étalé sur 10 ans minimum
- ▶ Donation CHALLE : construction d'une résidence locative de 8 logements pour seniors
- ▶ RD44 : travaux en 2 tranches « Le Passous, rue des amandiers/bourg d'Agon » puis « bourg d'Agon /cimetière »
- ▶ Actuellement : effacement des réseaux entre le Passous et le rond-point du bulot, sous la responsabilité du SDEN et de la commune qui en est le maître d'ouvrage
- ▶ Le pré-projet « de la rue des amandiers à la mer » et l'aménagement des places du Passous (Edouard Leroux et Général Leclerc) est acté. Les travaux seront réalisés sous la prochaine mandature
- ▶ Projet PHYTOLAB : aménagement du centre de Coutainville dont la place Charles De GAULLE et du promenoir jusqu'à la place du Dr GUILLARD
- ▶ Réflexion sur le réaménagement de la place du marché : nombre de places de parking, subventions possibles

Les Brèves d'Agon-Coutainville :

La maison des associations : à quand le début des travaux ?

Ceux-ci devaient initialement débuter en janvier.. 2018 ! Mais un an plus tard (oui, 12 mois), rien en vue. Ah si ! Les travaux de désamiantage viennent de démarrer à la mi-janvier. Pourvu que le tempo s'accélère ! Les associations sont en grande attente.

Une commune sale : les remèdes ?

Nous sollicitons la mairie pour mettre en place des poubelles dans toutes les rues de notre station pour éviter que mouchoirs, bouteilles plastique ou verre, canettes, paquets de cigarettes, mégots... ne traînent pendant des mois sur les trottoirs. De plus nous incitons la municipalité à demander à ses concitoyens de tailler leur haie, ratisser leur trottoir ou mieux encore de le désherber ou de le fleurir pour que notre station reste agréable à vivre.

Chacun est responsable de son trottoir !

Le saviez-vous ?

Un véhicule municipal avec chauffeur peut être mis à votre disposition pour vous rendre dans un service de santé à Agon-Coutainville ou à Coutances.

Pour toute précision s'adresser à la mairie.

Une bonne idée :

Une petite commune du Calvados vient d'acquérir un véhicule qui est mis à la disposition des habitants. Le succès d'une telle acquisition est confirmé. N'est-ce pas une excellente solution collective ?

Les paroles d'un habitant :

« Je rêve d'une rue Eugène Bosquet refaite comme celles du centre de « Coutain » et des habitations HLM agréables : avec un immeuble rénové, des clôtures plus souriantes, un terrain de jeux commun aux enfants et ados du Bourg d'Agon, une rue élargie avec un trottoir, des places de stationnement bien matérialisées. J'ai rêvé que l'on s'occupait de nous ! »

LE POINT DE VUE DES ÉLUS : LA COMMUNE NOUVELLE ET LE CITOYEN

Le nombre de communes nouvelles a augmenté ces derniers mois, spécialement dans la Manche. C'est une des conséquences de la réforme territoriale engagée en 2016. Si leur création est gelée pour deux ans, la réflexion d'élargir la structure communale a commencé à Agon-Coutainville. Des négociations sont engagées par les municipalités avec Blainville/mer.

Nous constatons une dégradation accélérée du service public : les postes, les services des impôts ont disparu peu à peu. Dans les villages les commerces sont parfois remplacés par des machines. Les écoles se regroupent. Tout cela entraîne pour les habitants des déplacements fréquents dans leur vie quotidienne, tant pour les travailleurs que pour les retraités. Le manque de solution collective est criant. En dehors de l'été les cars ne passent que pour le transport scolaire. Les aspects environnementaux, les questions financières font que nous nous orientons de plus en plus vers des solutions de partage, covoiturage, mais un service régulier de bus desservant les différents villages pourrait être réfléchi. La solidarité et l'entraide sont des solutions sympathiques mais non pérennes.

Quel intérêt le citoyen peut-il retirer de ces regroupements ?

L'intérêt d'une gestion d'un territoire plus vaste pour le citoyen est celui de proposition de plus de services. Il s'agirait d'avoir à proximité des services que nous allons chercher pour l'instant à Coutances.

Pour quoi faire et sur quelle aire géographique ?

La question d'un territoire soudé pour avoir des projets cohérents au sein de la CMB se pose. La simple alliance avec Blainville/mer, même si elle est logique, ne suffira pas à travailler sur un territoire équilibré. Les communes littorales vont connaître la délicate question de la montée des eaux. La recomposition d'un territoire à la fois littoral et bocager aurait bien des avantages : équilibrer le prix du foncier, pour gérer au mieux avec la CMB, les problématiques des déplacements mais aussi celles, délicates, des gestions des eaux pluviales, potables et d'assainissement et celui de faire avancer le PLUI. Avec un premier mariage avec Blainville, nous serions 4430 habitants. Avec l'agrandissement d'un territoire englobant St Malo de la lande, Tourville / Sienne et Heugueville / Sienne nous arriverions à 6 340. Le résultat serait alors une place importante dans la CMB.

La logique d'une commune nouvelle n'est plus seulement de faire des économies, elle est de réaliser un vrai projet de territoire.

Des enjeux sont à surmonter : le changement climatique, la mobilité, le vieillissement de la population, la proximité des services à la personne, les commerces, la nécessité de circuits courts pour approvisionner les marchés...

Ces projets doivent se faire AVEC LES CITOYENS. Cette réflexion sera au cœur des prochaines élections municipales et communautaires.

Les conseillers municipaux Arlette Laplace-Dolonde et Hubert Guillotte

Citoyens !

Une vague importante de protestations secoue le pays au sujet de la baisse du pouvoir d'achat, des inégalités sociales et fiscales. Nous invitons nos concitoyens à se rendre à la mairie pour s'exprimer dans les cahiers de doléances et à participer au Grand Débat. Ces actes font partie de la démocratie délibérative que nous soutenons. Tout comme le vote, le fait de s'exprimer librement est un acte citoyen. Ces débats auront lieu les 8 (15h), 15 (16h) et 22 (18h) février à la mairie.

Contacts et adhésions : veagoncoutainville@gmail.com
Consulter le site : <http://veac50230.jimdo.com>